

# MAIRIE D'ESCHENTZWILLER



## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU JEUDI 29 JUIN 2023

Document publié sur le site internet de la commune d'Eschentzwiller le ...03/07/2023...

Réunis en séance selon les conditions de droit commun sous la présidence de Monsieur le Maire Gilbert IFFRIG.

Monsieur Gilbert IFFRIG souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20H00.

<b>Nombre de membres en exercice :</b>	<b>15</b>
<b>Présents</b>	<b>9</b>
M. Gilbert IFFRIG, M. Pierre LIPP, M. Charles GRAFF, M. Noël MULLER, Mme Adrienne CAMPILLO, M. Jean-Jacques VOGELSPERGER, Mme Sophie BOEGLIN, Mme Catherine WEIGEL, M. Michel JENATTON	
<b>Absents excusés et non représentés</b>	<b>1</b>
Mme Karine RISBOURG	
<b>Absents non excusés :</b>	<b>0</b>
<b>Ont donné procuration :</b>	<b>5</b>
M. Jean-Luc REIBEL à M. Noël MULLER	
Mme Patricia ROLLAND à Mme Adrienne CAMPILLO	
Mme Denise HERTH à M. Charles GRAFF	
Mme Natacha MEYER Mme Sophie BOEGLIN	
Mme Isabelle DEBECKER à M. Michel JENATTON	
<b>Secrétaire de séance :</b> Mme Adrienne CAMPILLO	
<b>Secrétaire auxiliaire de séance :</b> Mme Séverine AUGEREAU, secrétaire de mairie	

Le quorum est atteint pour cette séance.

Aucun auditeur n'assistait à la séance.

Le Conseil municipal a approuvé les délibérations suivantes :

### // ADMINISTRATION GENERALE

#### A) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 26 MAI 2023

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Maire

Le secrétaire de Séance

La secrétaire de séance auxiliaire

## II/ AFFAIRES FINANCIERES

- A) TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU – TRANSFERTS DES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE DE LA VILLE DE MULHOUSE A LA COMMUNE D'ESCHENTZWILLER

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- B) BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- C) BUDGET PRINCIPAL – MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 AU 01/01/2023

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- D) FIXATION DU TARIF POUR LA LOCATION DU MINIBUS COMMUNAL

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## III/ AFFAIRES INTERCOMMUNALES

NEANT

## IV/ AFFAIRES PATRIMONIALES

NEANT

## VI/ AFFAIRES DE PERSONNEL

- A) CREATION D'UN POSTE PARCOURS EMPLOI COMPETENCE

La délibération est adoptée à l'unanimité.

## VII/ DIVERS

- A) REMERCIEMENTS

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire



B) DIVERS

Tout l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 21h15.



Le Maire,

Gilbert IFFRIG

Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site internet de la commune sur [www.eschentzwiller.fr](http://www.eschentzwiller.fr)

Un exemplaire papier est également mis à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Le Maire



Le secrétaire de Séance



La secrétaire de séance auxiliaire

